

On "consulte" des économistes

On les fait venir pour leur exposer des décisions déjà arrêtées — Singulières façons de prendre des avis

Pourquoi ne pas dire nettement que le gouvernement a déjà pris telle ou telle décision?

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 5-I-42. — Le gouvernement a de singulières méthodes démocratiques. Il élabore une politique. Il adopte des règlements. Il met ses projets à exécution. Quand tout est arrêté, fixé, déterminé, il songe à demander l'avis des experts, il soumet ses décisions au Parlement. En d'autres termes, il agit comme bon lui semble et il désire obtenir ensuite l'approbation de ceux dont l'opinion compte pour quelque chose dans la vie nationale. Il pourrait à la rigueur se passer de cet acte de courtoisie, procéder en toute tranquillité, sans même se soucier de ce que pense l'opinion publique. Ce serait la méthode déjà en honneur dans les pays totalitaires. Le gouvernement canadien n'est pas encore rendu à ce point d'inaffabilité. Il garde le souci de consulter, après coup, techniciens et parlementaires. Cette façon de se comporter de la part d'un gouvernement qui tend de plus en plus à devenir totalitaire dans ses visées et dans ses moyens est une sorte d'hommage que l'Etat demi-dieu rend à l'idole démocratique plus ou moins délaissée.

"Consultation" d'économistes

Le 31 décembre dernier, la Commission des prix et du commerce

adressait aux journaux le communiqué suivant: "Environ trente économistes représentant toutes les universités du Canada ont été invités de se rendre à Ottawa pour une conférence intime de deux jours, les 2 et 3 janvier. Les invitations ont été lancées par la Commission des prix et du commerce (en temps de guerre), de concert avec d'autres ministères du gouvernement. Les sujets qui seront discutés ne porteront pas seulement sur les prix maxima et autres problèmes de prix, mais aussi sur les questions de production, priorités, taxes, contrôle du change, salaires et rapports ouvriers. Les discussions toucheront surtout à des problèmes économiques techniques et auront pour but un échange libre d'idées entre les universitaires et les fonctionnaires et conseillers du gouvernement."

Les gens de l'extérieur qui auront pris connaissance de cette note n'auront pensé que du bien d'un gouvernement qui condescend ainsi à prendre avis de gens compétents. Voyons donc comment les choses se sont passées.

La Commission des prix et du commerce a pensé qu'il serait éminemment profitable, à tous les intéressés, de convoquer à Ottawa les économistes de réputation établie.

(Suite à la dernière page)

A Ottawa

(Suite de la première page)

les professeurs d'économie politique dans les universités et les grandes écoles commerciales. On a donc écrit à ces messieurs, les invitant à venir à Ottawa assister à une conférence d'un caractère officiel et libre. Ceux qui ont été invités n'étaient pas mal disposés à l'endroit du gouvernement. Ils ont été flattés de cette marque d'estime, ils ont accepté l'invitation. Quelques jours plus tard, ne recevant aucune directive du gouvernement, quelques-uns ont écrit à la Commission des prix et du commerce lui demandant sur quoi devaient porter les discussions et les séances d'étude. On leur a répondu qu'ils n'avaient à s'inquiéter de rien, qu'on leur avait réservé des chambres et qu'à leur arrivée à Ottawa ils trouveraient un agenda soigneusement préparé des deux jours d'étude. Perspective déjà assez étonnante.

Comment on a procédé

Comment compter passer deux jours d'études profitables, lorsqu'on ne sait pas sur quels sujets précis les discussions doivent avoir lieu? Les économistes sont venus quand même. Comme on les en avait avertis, ils ont trouvé, à leur arrivée dans la capitale, un agenda détaillé de la conférence. Détaillé? Il faut s'entendre. On leur disait bien qui devait présider telle ou telle séance, quels devaient être les sujets généraux de discussion; seulement l'agenda ne contenait aucun détail supplémentaire. De sorte que vendredi matin les invités ignoraient à peu près complètement ce qu'on allait leur dire. Ces professeurs d'universités, si intelligents fussent-ils, n'avaient pas eu le temps de revoir toute la politique financière, industrielle, commerciale, ouvrière du gouvernement. Ils n'en connaissent, comme tout le monde, que ce que la presse et les rapports officiels en avaient dit. Cela était maigre.

Aussi le succès de cette conférence est-il discutable. Les économistes ont écouté des messieurs leur exposer, la plupart du temps de façon fort réticente et prudente, ce que le gouvernement avait accompli en tel ou tel domaine. Les présidents des séances, responsables personnellement de la politique ministérielle, n'ont révélé que ce qu'ils jugeaient à propos de faire connaître. Ils ont exposé leurs idées sous un jour favorable. De sorte que les professeurs d'économie politique furent bien en peine de se prononcer en toute connaissance de cause sur les problèmes complexes soumis à leur attention. Ainsi on rapporte que pendant la séance où le gouverneur de la *Banque du Canada* a exposé la politique financière de guerre du gouvernement, un économiste en vue, professeur d'université, l'un des techniciens les plus connus et les plus compétents en la matière, n'a pas ouvert la bouche. Il n'a pas fait le moindre commentaire. Il n'a pas risqué la moindre suggestion. C'était incontestablement le parti le plus sage à prendre.

Spécialistes inécoutés

Les professeurs d'université ne sont pas des devins. Spécialistes, ils ne se contentent pas de vues superficielles. Ils sont exigeants. Le gouvernement ne leur a donné ni le temps, ni les moyens, ni les instruments de travail qui leur eussent permis d'apporter, à l'étude de la politique ministérielle, une contribution de quelque valeur. Cette conférence de deux jours ne peut pas avoir eu de résultats satisfaisants. Elle servira toutefois de façade, de paravent. Le gouvernement sera porté à dire: "J'ai consulté les hommes d'affaires, les propriétaires de journaux, les journalistes, les économistes, les professeurs d'université. J'ai obtenu l'adhésion de tous". En réalité le gouvernement a exposé un peu, et surtout imposé ses vues à tout le monde. Ces consultations n'ont eu lieu que pour la forme. On a voulu sauvegarder les apparences. Cela ne trompera personne d'un tant soit peu informé. Le gouvernement ne se soucie guère d'ailleurs de consulter qui que ce soit. Il se consulte lui-même. Il se donne des conseils. Il va à son affaire. Il procède par arrêtés ministériels.

Où cela mènera-t-il?

Sait-il où il va? Nous en doutons fort. Savait-il où il allait il y a deux ans, il y a dix-huit mois, il y a un an? Pas le moins du monde. Il ne le sait pas davantage aujourd'hui. Cela ne veut pas dire qu'il ne fait pas son possible, qu'il n'essaie pas de procéder avec prudence. Cela signifie seulement qu'il agit surtout sous l'impulsion du moment, au jour le jour, au fur et à mesure que naissent les problèmes, les difficultés, les nécessités. Ce n'est pas très rassurant. Voudra-t-il consulter d'avance les principaux groupes qui dirigent et constituent l'opinion publique lorsqu'il s'agira d'élargir l'application de la loi de mobilisation de 1940? la rumeur persiste selon laquelle le gouvernement aurait l'intention de décréter une mobilisation plus ou moins générale à brève échéance. Quel esprit aurait présidé à cette nouvelle politique? De qui aurait-on pris l'avis? Où veut-on en venir? Les fonctionnaires supérieurs se croient-ils infallibles? Si l'on cherche à établir l'Etat totalitaire, on serait aussi bien de le dire sans détour. Si l'on tient à conserver l'esprit des institutions démocratiques, il est urgent d'abandonner les méthodes en cours, de revenir aux moyens habituels de consultation.

Léopold RICHER